

Une Nouvelle association

Rencontre avec Mikaël Maupilier président de la compagnie d'Arc de la Penzé

Originaire de La Faute-sur-Mer en Vendée, tragiquement connue pour ses inondations de février 2010, Mikaël s'est installé à Guiclan au lotissement de La Vallée voici maintenant une dizaine d'années. Technicien aéronautique dans la Marine Nationale son parcours professionnel l'amène sur la BAN de Landivisiau. Il décide alors de s'installer à Guiclan avec sa famille. Nous l'avons rencontré pour parler du nouveau club de tir à l'arc "La compagnie d'Arc de la Penzé" dont il est le Président.

Mikaël, comment es-tu venu au tir à l'arc ?

C'était à La Rochelle, j'avais à peine 12 ans quand j'ai été initié à ce sport. Jusqu'à mes 18 ans j'ai suivi régulièrement les entraînements puis les compétitions au sein de ce club. Ensuite, si mon entrée dans la vie professionnelle n'a pas facilité les choses, j'ai continué épisodiquement à fréquenter les salles et les parcours. Lors de mon passage sur la BAN de Lann-Bihoué, je me suis inscrit au club de Queven. Certains jouaient du biniou, moi je pratiquais le tir à l'arc !

Pourquoi ce club à Guiclan ?

Depuis deux à trois ans, l'envie de reprendre une Licence me trottait dans la tête. C'est au détour d'une conversation avec Cathy Delavault, co-fondatrice, que la question de monter un club à Guiclan s'est posée une première fois. Sur son compte Facebook, Cathy soumet alors la question à ses « amis » et c'est sans surprise que nous découvrons un fort potentiel d'adeptes sur Guiclan ! Mais pas seulement ! Au passage je tiens à souligner le travail remarquable de Cathy pour la création et la structuration de notre "compagnie" : statuts déposés et mise en place du bureau. Notre participation

au forum des associations début septembre, nous a permis de nouer les premiers contacts et de faire les premières adhésions. À ce jour notre dossier d'affiliation à la Fédération Française est en cours de validation.

Solidarité avec le club de tennis

Passionnant ! Cela promet des débuts tonitruants !

Tout à fait ! Grâce à la solidarité du club de tennis, nous avons pu acheter le matériel nécessaire (arcs et accessoires) pour démarrer nos activités au 3 novembre. Durant la période hivernale, c'est au boulodrome que nous allons exercer notre discipline avec pour objectif une première initiation autour des gestes et techniques à maîtriser. L'avantage de ce sport, c'est qu'il est possible de le pratiquer dès l'âge de 7 ans, jusqu'à un âge canonique. De plus il est accessible à tous ! Même aux personnes handicapées ! Dès à présent nous avons une vingtaine d'inscrits et les demandes continuent d'affluer !

Quelles sont les différentes disciplines du tir à l'arc ?

Nous avons le tir en salle sur cibles conventionnelles que tout le monde connaît, puisque discipline olympique. Le boulodrome, chauffé en période hivernale, est parfaitement adapté à la pratique de ce sport en salle. Il permet le tir à distance maximale soit 25 mètres. Le tir à l'arc se pratique aussi dans la nature sur des parcours sécurisés et fléchés comme le tir sur cible 3D quasiment échelle 1 (2 flèches/cible) à deux distances différentes. Il y a aussi le tir nature sur des cibles "photos" d'animaux à deux distances et dans un temps limité ainsi que le tir "campagne" sur des blasons noir/jaune à des distances connues ou pas.

La pratique de ce sport est-elle onéreuse ?

Dans un premier temps le club fournira le matériel d'initiation pour la première année. Ensuite diverses formules de prêt ou de location sont possibles. Néanmoins il est fortement conseillé aux pratiquants d'investir dans leur propre matériel afin d'éviter de fastidieux réglages. Selon la technologie le prix d'un arc varie entre 300 et 2000€. Là aussi il y en a pour tous les goûts et toutes les bourses ! En passant un petit clin d'œil à nos premiers sponsors : le Restaurant Tal-ar-Milin de Penzé et Gwen Le Bellec couverture de Guiclan !

Quels sont vos objectifs à court et moyen terme ?

Notre objectif premier est la vulgarisation ! Rassembler



le plus de monde possible et faire découvrir ce sport ! Montrer qu'il est à portée de tous ! Aux beaux jours, il sera peut-être possible de le pratiquer en extérieur, sur le terrain de sports annexe par exemple, afin que les « tireurs » puissent appréhender les conditions d'un environnement changeant (conditions climatiques). Plus tard si le club se développe, il faudra penser à le structurer pour affronter le monde de la compétition avec des équipes de jeunes, de seniors ou de vétérans. Mais ceci est une autre histoire !



Les adhérents au club